

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00207

**DISPOSITIF PROJETS STRUCTURANTS POUR LA COMPETITIVITE (PSPC)
REGION - SOUTIEN AU PROJET FAIRE WASTES (SILEANE)**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 118

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT,
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par
Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI,
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-02020002070

DATE D'APPHICATION : 28 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORQUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DISPOSITIF PROJETS STRUCTURANTS POUR LA COMPETITIVITE (PSPC) REGION - SOUTIEN AU PROJET FAIRE WASTES (SILEANE)

Eléments de contexte :

Le nouveau dispositif PSPC région (Projets structurants pour la compétitivité région) remplace l'ancien appel à projets FUI (appel à projets du Fond Unique Interministériel). Cet appel à projets fait partie du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) piloté par le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI).

Les projets attendus visent des innovations de rupture et seront conduits par des consortiums rassemblant des entreprises et des partenaires académiques. Les assiettes de dépenses seront d'un montant compris entre 1 et 4 millions d'euros.

Les retombées économiques attendues des projets et la structuration induite de filières devront concerner toutes les entreprises et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Leur réalisation pourront comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché.

Critères d'intervention de Saint-Etienne Métropole :

- Aide sous forme d'avance remboursable, afin de rester cohérent avec nos dispositifs existants (Dispositif Intégré pour l'Innovation & le Numérique- D2IN) pour les startups.
- Sélection des projets selon les critères suivants :
 - impact économique du projet en termes de création d'emplois sur le territoire,
 - intervention prioritaire sur les PME.

Résultats de l'appel à projet n°1 PSPC :

Dans le cadre de l'appel à projet n°1 PSPC, une seule entreprise a été retenue et répond aux critères de Saint-Etienne Métropole. Il s'agit de la société SILEANE pour le compte du projet Fair Wastes « Full Artificial Intelligence and Robotics for Wastes ».

Ce projet vise à développer une cellule robotisée sur une chaîne de tri de déchets industriels banals et devrait permettre d'améliorer la compétitivité de la filière française «tri de déchets» au niveau national et à l'international. Il s'inscrit par ailleurs dans la thématique RIPP (Robotique Intégrée et Performance de Production) du pôle CIMES (ex Viaméca) et prévoit des impacts significatifs en termes de chiffre d'affaire et création d'emplois.

Le montant de l'avance remboursable est fixée à 620 000 € soit 50 % de la dépense engagée par l'entreprise.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **décide d'attribuer une aide sous forme d'avance remboursable d'un montant de 620 000 € à la société SILEANE au titre du projet Fair Wastes selon l'échéancier prévisionnel suivant :**

	INVESTISSEMENT	
	AVANCES SEM	REMBOURSEMENT SILEAN
2021	310 000	
2022	310 000	
2023		155 000
2024		155 000
2025		155 000
2026		155 000

- **approuve le projet de convention de financement à intervenir pour ce projet ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention de financement relative à ce projet et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget sur le compte investissement : SUFLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 10 abstentions.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU